

**ET REPENTEZ-VOUS TOUS  
DEVANT ALLAH, Ô CROYANTS,  
AFIN QUE VOUS RÉCOLTIEZ  
LE SUCCÈS.**

**(SOURATE AN-NOUR (24), VERSET 31)**

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allāh est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. (30)

Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. **Et repentez-vous tous devant Allāh, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.** (31)

[Sourate (24) An-Nour, Versets 30-31]

**Et ne vous approchez point de la fornication.** [Sourate (17) Al-Isra, Verset 32]

Et **craignez une Fitna** (un trouble, une calamité) **qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous** (mais qui atteindra tout le monde, pieux et pervers). Et **sachez qu'Allāh est dur en punition**. [Sourate (8) Al-Anfal, Verset 25]

Le Messager d'Allah (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit ce dont le sens est :

«**Je n'ai pas laissé une Fitna (une tentation, une épreuve, un trouble) plus néfaste sur les hommes de ma communauté que les femmes**» [Rapporté par Al Boukhari]

Deux catégories des occupants de l'enfer :

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit:

« Il y a deux catégories des gens de l'enfer que je n'ai pas vu:

- Des gens qui ont avec eux des fouets comme des queues de vaches avec lesquels ils frappent les gens (1).

- **Des femmes habillées mais qui sont nues (2) qui font pencher les gens et qui elles même penchent** (3).

**Leurs têtes sont comme des bosses de chameau penchées** (4). **Elles ne rentreront pas au paradis et n'en sentiront pas l'odeur** et certes son odeur se sent d'une durée de ceci et ceci ».

(Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2128)

(1) Ceci est apparu dans la police de la plupart des pays (il s'agit évidemment de ceux qui font preuve d'injustice).

(2) C'est à dire qu'elles sont nues malgré qu'elles soient habillées soit parce qu'elles portent des vêtements transparents, soit des vêtements serrés qui montrent la forme des membres, soit des vêtements qui sont trop court et laissent apparaître ce qui devrait être caché comme le haut de la poitrine, les épaules, les avants-bras, le bas des jambes...Ceci s'est généralisé dans certains pays de nos jours.

(3) C'est à dire qu'elles penchent vers la désobéissance et font aussi pencher vers la désobéissance.

(4) Le sens est qu'elles grossissent leur têtes avec leurs cheveux soient qu'elles se rajoutent des cheveux.

Ces explications viennent de l'ouvrage Minnatoul Moun'im Fi Charh Sahih Mouslim du cheikh Safi Rahman Moubarakafouri vol 3 p 421

Certes les femmes sont les moins nombreuses des habitants du paradis :

D'après Imran Ibn Husayn (qu'Allah les l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « **Certes les femmes sont les moins nombreuses des habitants du paradis** ».

(Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2738)

**Remarque:** Il ne faut pas comprendre de ces hadiths que l'Islam est une religion qui opprime la femme, au contraire nos sœurs doivent comprendre ces hadiths comme un conseil sincère de la part du Messager d'Allah (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) de multiplier les bonnes actions et de s'écarter de ce qu'ALLAH a interdit.

**Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allāh en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.** (Sourate 66, Verset 6)

**Les méfaits de l'exhibition :**  
elle représente :

- Une désobéissance, un péché mortel ...
- Le libertinage, l'infamie, l'immoralité, la turpitude ...
- Une caractéristique des compagnons de l'enfer, une tradition satanique, une porte de diffusion du mal ...

**Mérites du voile :**

- Porter le voile est une obéissance à Allah et à son prophète, est marque de piété, de dévotion, de foi ...
- Le voile est symbole de chasteté, de pureté, de pudeur,
- Le voile est une protection, et répond au sentiment inné de jalousie chez l'homme

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit:  
« Il y a deux catégories des gens de l'enfer que je n'ai pas vu: ... et des femmes habillées mais qui sont nues (1) qui font pencher les gens et qui elles même penchent (2). Leurs têtes sont comme des bosses de chameau penchées (3). Elles ne rentreront pas au paradis et n'en sentiront pas l'odeur et certes son odeur se sent d'une durée de ceci et ceci ». (Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2128)

- (1) C'est à dire qu'elles sont nues malgré qu'elles soient habillées soit parce qu'elles portent des vêtements transparents, soit des vêtements serrés qui montrent la forme des membres, soit des vêtements qui sont trop court et laissent apparaître ce qui devrait être caché comme le haut de la poitrine, les épaules, les avant-bras, le bas des jambes...Ceci s'est généralisé dans certains pays de nos jours.
- (2) C'est à dire qu'elles penchent vers la désobéissance et font aussi pencher vers la désobéissance.
- (3) Le sens est qu'elles grossissent leur têtes avec leurs cheveux soient qu'elles se rajoutent des cheveux.

Ces explications viennent de l'ouvrage Minnatoul Moun'im Fi Charh Sahih Mouslim du cheikh Safi Rahman Moubarakafouri vol 3 p 421

D'après Abou Adhina Al Sadafi (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Les meilleures de vos femmes sont celles qui sont aimantes, fécondes et obéissantes si elles pratiquent la taqwa d'Allah (1). Et les plus mauvaises de vos femmes sont les moutabarjât (2) orgueilleuses, ce sont elles les hypocrites. Le nombre d'entre elles qui rentreront dans le paradis n'est que comme celui des corbeaux aux becs et aux pieds rouges (3) ». (Rapporté par Al Bayhaqi et authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°1849)

- (1) La taqwa d'Allah est un terme qui signifie que la personne va mettre entre elle et le châtiement d'Allah une protection en pratiquant ce qu'Allah a ordonné et en délaissant ce qu'il a interdit.
- (2) Ce terme désigne les femmes qui sortent de chez elles ou sont vues par des hommes étrangers alors qu'elles sont habillées d'une manière qui n'est pas conforme à l'Islam.
- (3) C'est à dire qu'elles seront très peu à rentrer dans le paradis de la même manière que cette description est très rare chez les corbeaux.

36...L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. (S.17)

30. Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté...  
31. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté,... (S.24)

D'après Ali Ibn Abi Talib (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Ô Ali! Tu as certes un trésor au paradis et tu es certes le Dhoul Qarnayn de cette communauté. Ne fais pas suivre le regard par un regard car certes le premier est pour toi et l'autre n'est pas pour toi ». (Rapporté par Ahmed et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Taghrib n°1902)

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Il a été écrit à chacun des fils d'Adam sa part de fornication. La fornication des yeux est le regard, la fornication des oreilles est l'écoute, la fornication de la langue est la parole, la fornication de la main est le toucher, la fornication du pied est le pas, le cœur a envie et espère et c'est le sexe qui rend cela véridique ou le dément ». (Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2657)

D'après Ma'qal Ibn Yasar (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Que l'on enfonce une pointe en fer dans la tête de l'un d'entre vous est meilleur pour lui que de toucher une femme qui ne lui est pas permise ». (Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°5045)

**Sourate 25 :**  
Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allāh et ne tuent pas la vie qu'Allāh a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition (68) et le châtiement lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie; (69)

30. Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté...  
31. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté,... (S.24)

**Sourate 85 :**  
Ceux qui font subir des épreuves aux croyants et aux croyantes, puis ne se repentent pas, auront le châtiement de l'Enfer et le supplice du feu. (10)

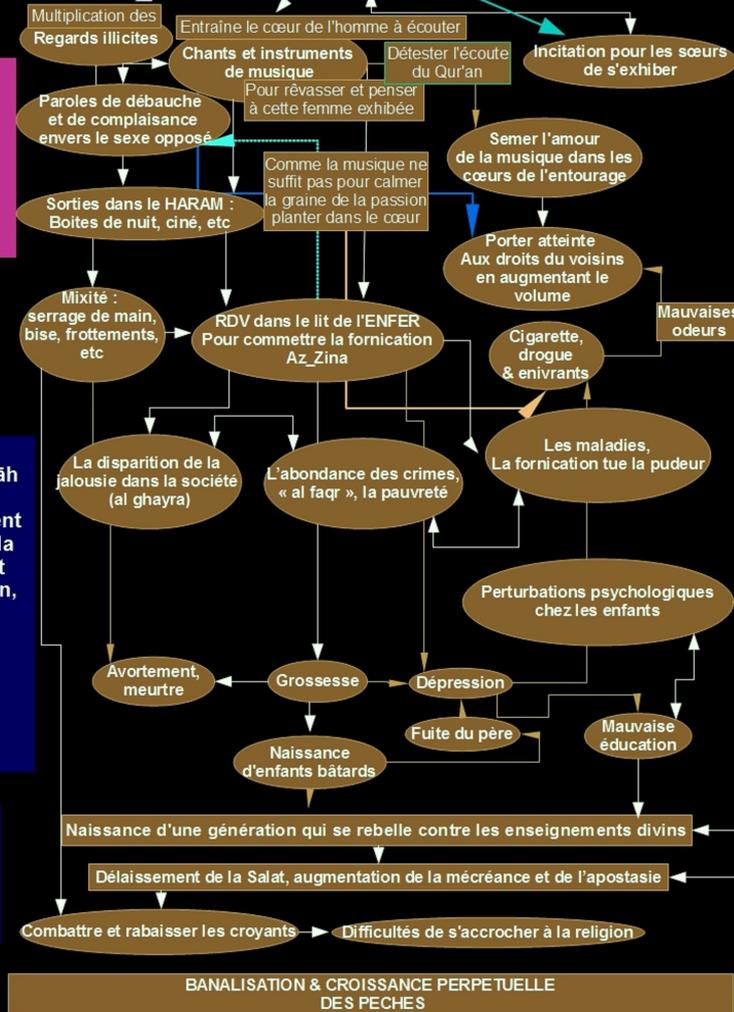
Ibn Al-Qayyim Al-Jawziyyah a dit :  
« Une part de la punition pour un péché est en raison du fait qu'il mène vers un autre péché, puis un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il détruise complètement la personne si elle ne se repent pas. »

« C'est Nous qui ressuscitons les morts et écrivons ce qu'ils ont fait ainsi que leurs traces. Et Nous avons dénombré toute chose dans un registre explicite ». (12 : يس)

Ma sœur en ALLAH, être la cause d'un égarement fera que tu recevra aussi tous les péchés qui en découle

**Parmi les conséquences causées par**

**L'EXHIBITION** = Perdition de l'humanité  
Sauf ceux à qui ALLAH a fait miséricorde



D'après Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée), le Messager d'ALLAH (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: «Celui qui appelle à une bonne voie se voit attribuer l'égal du salaire de tous ceux qui la suivent sans pour autant rien diminuer de leur propre salaire et celui qui appelle à une voie d'égarement se voit infliger l'égal des péchés de tous ceux qui la suivent, sans pour autant rien diminuer de leurs propres péchés». (Rapporté par Moslem)

Dans un hadith rapporté par Muslim, le prophète dit :  
« Ne rentre pas au Paradis celui dont le voisin n'est pas à l'abri de son mal. »

Dans un autre hadith rapporté par Muslim et Al-Boukhari, le prophète dit :  
« Celui qui croit en ALLAH et au Jour du Jugement, qu'il soit bienfaisant envers son voisin »  
[ Dans une autre version : « ...qu'il soit généreux envers son voisin » ]

D'après Abdallah Ibn Omar (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Chacun d'entre vous est un berger et chacun d'entre vous sera interrogé concernant son troupeau. Le dirigeant est un berger, l'homme est un berger pour les gens de sa maison, la femme est une bergère pour la maison de son époux et pour ses enfants. Ainsi chacun d'entre vous est un berger et chacun d'entre vous sera interrogé concernant son troupeau ». (Rapporté par Boukhari dans son Sahih n°5578 et par Mouslim dans son Sahih n°57)

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit: « Toute ma communauté est sain (peut prétendre à la clémence d'ALLAH) sauf les moujahirin. Et certes fait partie de la moujahara (\*) qu'un homme fasse quelque chose la nuit, puis au matin, alors qu'ALLAH l'a caché, il dit : Ô untel hier j'ai fait telle et telle chose. Certes il a passé la nuit en étant caché par son Seigneur et le matin il découvre ce que son Seigneur a caché ». (Rapporté par Boukhari dans son sahih n°6069 et Mouslim dans son Sahih n°2990)

(\*) Al moujahara désigne le fait de faire des péchés en public ou d'informer les gens des péchés que l'on a fait lorsque l'on était seul.

Anas (qu'ALLAH l'agrée) a dit: "Je vous raconte un hadith que personne après moi ne vous racontera; j'ai entendu le Messager d'Allāh (que la bénédiction et le salut soient sur lui) dire: "Parmi les signes de l'Heure figurera la rareté de la science, la propagation de l'ignorance, la banalisation de la fornication, l'importance numérique des femmes, la diminution des hommes au point qu'il y aura 50 femmes sous l'autorité d'un seul homme". (Al-Boukhari n° 79 selon les termes qui viennent d'être cités, Mouslim n°4825, Ahmad n°12735 et at-Tirmidhi n°2131)

## AS-TU VU LES CONSÉQUENCES DE DÉSOBÉIR À ALLAH ?!

Ne sais tu pas qu'une explosion atomique est causée par une collision d'atomes ?!



« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, (7) et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. (8) » (الزلزلة: 99)

« Certes, Allāh ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome. S'il est une bonne action, Il la double, et accorde une grosse récompense de Sa part ». (النساء: 40)

« C'est Nous qui ressuscitons les morts et écrivons ce qu'ils ont fait [pour l'au-delà] ainsi que leurs traces. Et Nous avons dénombré toute chose dans un registre explicite ». (يس: 12)

Maintenant, tu sais ce qu'il te reste à faire :

Sourate 25 :

sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allāh changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allāh est Pardonneur et Miséricordieux; (70) et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre c'est vers Allāh qu'aboutira son retour. (71)

Ma chère sœur, toi qui raisonnes, toi à qui ALLAH a fait miséricorde en te faisant parvenir ce message, supporteras tu d'être jugée sur tout cela le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, (88) sauf celui qui revient à ALLAH avec un cœur sain». (89) [S26] ?

Tu ne le supporteras pas.

Alors reviens vers ALLAH, repens toi, remets ton hijab, sois assidue à tes obligations et ne te soucie pas de ce que disent les gens et travaille pour l'au-delà autant que tu as la conviction d'y demeurer car ils ne seront pas là le jour où vas mourir, le jour où tu retourneras à ton Seigneur et encore moins lors de l'épreuve de la tombe, cette tombe au sujet duquel le Prophète (que la paix et la bénédiction soit sur lui) a dit : « Je n'ai jamais vu un spectacle aussi épouvantable que celui de la tombe. »

Place ta confiance en ALLAH car Il a décrété que :

Voilà ce à quoi est exhorté celui qui croit en ALLAH et au Jour dernier. Et quiconque craint ALLAH, Il Lui donnera une issue favorable, (2) et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en ALLAH, Il [ALLAH] lui suffit. ALLAH atteint ce qu'Il Se propose, et ALLAH a assigné une mesure à chaque chose. (3) [Sourate 65]

Sagesse qui rafraîchit les cœurs :

" Améliore tes œuvres en secret, et ALLAH améliorera celles que tu manifeste en public. Améliore ta relation avec ALLAH, et ALLAH améliorera ta relation avec les gens. Œuvre pour l'au-delà, et ALLAH t'accordera ce bas monde. Vend ce bas monde pour l'au-delà et tu gagneras les deux, mais ne vend pas ton au-delà pour cette dounia car tu perdras les deux. Œuvre pour cette dounia autant que tu conçois y vivre, et œuvre pour l'au-delà autant que tu aies la conviction d'y demeurer. "

[ Mawā'dhoul imām Sufyan ath-Thawry. ]

**Et concourez vers un pardon de votre Seigneur, et un Jardin (paradis) aussi large que les cioux et la terre, préparé pour les pieux, [S3, V133]**

PS : Nous vous invitons à propager ce fascicule dans vos pays, vos mosquées, ou bien votre entourage selon vos capacités avec l'intention de recevoir tout le bien qui en découlera dans votre compte.

Les premiers à promouvoir (partager, propager) recevront les récompenses des suivants :

Selon Abou Hourayra (qu'ALLAH l'agrée), le Messenger d'ALLAH (SallaALLAH AnlayHi Wa Sallam) a dit: « **Celui qui appelle à une bonne voie (vers la soumma) a un salaire égal à celui de tous ceux qui la suivent sans rien diminuer de leur propre salaire.** »

(Rapporté par Mouslim)

D'après Ibn Abbas (qu'ALLAH l'agrée), le Prophète (que la prière d'ALLAH et son salut soient sur lui) a dit:

« **Toute bonne action est une aumône et celui qui montre un bien est comme celui qui l'a fait** »

(Rapporté par Al Bayhaqi et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°4556)

<http://transmettezlemessage.cd.st/>

**BONNUS : Le très grand mérite de la Prière de la femme dans sa demeure ou sa loge**

Um Houmayd, la femme d'Abou Houmayd as-Sa'idi a affirmé qu'elle était allée voir le Prophète et lui dire :

– « ô Messenger d'Allah ! J'aime prier avec toi »

– « Je sais que tu aimes à prier avec moi, mais la prière que tu accomplis dans ta loge est meilleure que celle que accomplis dans ta chambre et celle dans ta chambre est meilleure que celle dans ta demeure, celle dans ta demeure est meilleure que celle dans la mosquée de ton peuple et celle dans la mosquée de ton peuple est meilleure que celle que tu accomplis dans ma mosquée ».

Le rapporteur dit : « Dès lors, elle a donné l'ordre de lui construire un lieu de prière à l'endroit le plus reculé et le plus obscur de sa maison.

Et c'est là qu'elle faisait ses prières jusqu'à sa rencontre avec Allah, le Puissant et Majestueux »

(rapporté par Ahmad, T.5 P. 198 n°26550 Ce hadith est déclaré authentique par Ibn Khouzayma dans son Sahih, 3/95 et par Ibn Hibban, 5/595 et par al-Albani dans Sahih at-Targhib wa at-Tarhib, 1/135. voir aussi Sahih Ibn Khuzayma. T.3 p.94)

**INFORME MES SERVITEURS  
QUE JE SUIS, EN VÉRITÉ,  
CELUI QUI PARDONNE, LE  
MISÉRICORDIEUX, ET QUE  
MON CHÂTIMENT EST  
CERTES LE CHÂTIMENT  
DOULOUREUX.**

**[SOURATE (15) AL-HIJR, VERSETS 49-50]**